

La Lettre de La Pastorale Pyrénéenne



Edito

Le 13 mai dernier nous nous sommes retrouvés à Aspet au bois perché pour un moment convivial sur le thème du chien de protection à l'occasion des 20 ans de cette action dans les Pyrénées.

Il nous semblait judicieux de modifier le format habituel de la lettre pour vous proposer un compte rendu des événements marquants de cette journée, il en découle une lettre plus dense, riche d'informations sur l'histoire du chien de protection.

En 1996 étaient placés les deux premiers chiens Montagne des Pyrénées à but de protection en Haute Garonne par Pascal Wick. Vingt ans plus tard, la vulgarisation des mesures de protection a fait son chemin, grâce au travail réalisé par les techniciens du pôle chiens de protection, le nombre de Patous et d'estives équipées ne cesse de progresser.

Aujourd'hui le Patou a fait ses preuves et la pastorale Pyrénéenne croit à l'avenir du pastoralisme et du chien de protection, et nous continuerons à en promouvoir l'utilisation, à former les éleveurs afin que la mise en place des chiots soit réussie. Le but étant que les chiens soient efficaces dans leur rôle de protection tout en évitant les conflits d'usage avec les autres utilisateurs des espaces montagnards.

Nous pouvons nous réjouir du travail effectué jusqu'à présent. Cette fête était l'occasion de regarder le chemin parcouru depuis 20 ans, un parcours semé d'embûches, pas toujours de tout repos. Merci beaucoup à tous les acteurs qui se sont investis pour la réussite de cette mission. Nous nous efforçons de continuer leur bon travail. Vive le chien de protection, vive le pastoralisme !

Romain MOUTON
Président de la Pastorale Pyrénéenne



La Pastorale Pyrénéenne

Siège Social

Directeur : Xavier COSTES
Tél : 06.79.47.86.88
Courriel : x.costes@pastoralepyreneenne.fr
Secrétaire : Laurence SAJOUX
94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens
Tél : 05.61.89.28.50
ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

Coordination

Mathieu GARNIER : 06.48.64.40.45
m.garnier@pastoralepyreneenne.fr

Pôle Chien de Protection

Les Techniciens Chien de Protection

Rémi BAHADUR-THAPA : 06.72.50.95.45
Secteur Pyrénées Atlantiques & Hautes Pyrénées
r.bahadur.thapa@pastoralepyreneenne.fr

Magali DEJARDIN : 06.72.57.51.26
Secteur Ariège & Haute-Garonne
m.dejardin@pastoralepyreneenne.fr

Brice SIGE : 06.88.36.92.64
Secteur Aude & Pyrénées Orientales
b.sige@pastoralepyreneenne.fr

Réseau Bergers d'Appui

Les Bergers d'Appui

Pierre JORGE : 06.48.64.40.50
Arnaud LEBLANC : 07.86.98.12.05
Mickaël VALLA : 06.48.64.40.62

rba@pastoralepyreneenne.fr
(préciser « à l'attention de » dans l'objet)

Appels d'urgence week-end et jours fériés

Laissez un message avec vos coordonnées sur le répondeur du 05.61.89.28.50, le Berger d'Appui de garde vous rappellera dans les plus brefs délais.

Fête des 20 ans de l'action chien de protection des troupeaux

Le samedi 13 mai 2017 a eu lieu la Fête des 20 ans de l'action chien de protection des troupeaux organisée par la Pastorale Pyrénéenne au bois perché à Aspet. Les organisateurs de la fête considèrent cette journée comme une grande réussite. Près de 300 personnes se sont déplacées pour assister à cette journée qui était une première pour l'association.



Démonstration chien de conduite / chien de protection
Photo Gazette Commingeoise

Cette fête aura réuni de nombreux acteurs de la montagne : éleveurs, bergers, randonneurs, apiculteurs... ainsi que de nombreux exposants qui ont fait vivre le site toute la journée.

La météo a permis au groupe de randonneurs encadré par le club montagne de Colomiers d'arpenter les sentiers de l'Aspetois.

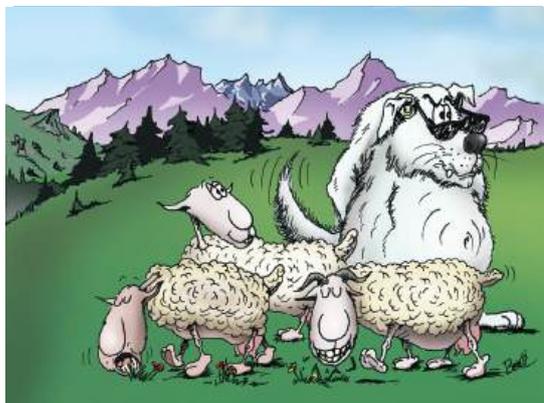
Ce sont aussi une centaine de personnes qui ont assisté à la conférence sur le chien de protection (cf. résumé plus loin). L'historique de la domestication du chien présenté par Dominique Berger a permis de retracer l'utilisation du chien par l'homme. Puis après ce retour en arrière, Gilbert Guillet, qui a placé les premiers chiens de protection sur le massif pyrénéen, il y a plus de 20 ans, a pu présenter l'historique de l'action « chien de protection ». Les récits de Pascal Wick, qui a gardé des brebis avec des chiens de protection dans le Montana en présence de nombreux grands prédateurs (grizzly, ours noir, puma, coyote et loup) ont particulièrement été appréciés. Que ce soit les aspects historiques du chien de protection, ou bien la présentation de la mise en place de ces chiens aujourd'hui par la Pastorale Pyrénéenne, cette conférence a permis d'aborder de nombreux aspects souvent méconnus des chiens de protection. Comme le disait une des spectatrices à la sortie de la conférence : « maintenant on connaît tout sur le chien de protection ! ».

Les démonstrations chien de conduite / chien de protection ont également connu un vif succès ainsi que les démonstrations de tonte.

Enfin plus de 130 repas auront été servis le soir. Les trois groupes présents, « Xavier Seldir », « piano bar-bare » et le groupe « Lucien la Movaiz Graine », ont permis de clôturer cette belle journée par un moment convivial et festif dans une très bonne ambiance.

La Pastorale Pyrénéenne souhaite souligner l'importance du soutien de la communauté de communes Cagire Garonne Salat, de la Mairie d'Aspet

ainsi que de toute l'équipe du Bois Perché, sans lequel cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.



Par cette action la Pastorale Pyrénéenne, a souhaité montrer que les 20 ans d'expériences ont permis d'améliorer le travail de placement et de suivi des chiens de protection mais aussi d'améliorer la reproduction des bons sujets Montagne des Pyrénées au niveau du massif.

La Pastorale Pyrénéenne soutiendra toujours les éleveurs désireux de mettre en place des moyens de protection et s'attachera à ce qu'ils soient le plus efficace possible. Mais rappelons ici que la réussite d'un chien de protection passe aussi par l'implication des éleveurs dans l'éducation du chien et par le respect du travail du chien de protection des troupeaux par tous les acteurs de la montagne.



Photo Brice SIGE
Photo Brice SIGE

Les 20 ans d'action chien de protection

Compte rendu de conférence

Lors de cette manifestation, la Pastorale Pyrénéenne a organisé une conférence dédiée au chien de protection avec les thématiques suivantes :

- La domestication du chien et sa vocation pastorale par Dominique Berger
- L'historique du chien de protection dans les Pyrénées, de 1996 à 2016 : 20 ans d'action par Gilbert Guillet et Pascal Wick
- Le standard du chien Montagne des Pyrénées ou « Patou » par Benoît Cockenpot
- Evolution de la méthode de mise en place du chien de protection par Magali Dejardin
- Le chien de protection : perspectives par Romain Mouton

Voici donc les compte rendu des différentes interventions.

La domestication du chien et sa vocation pastorale

Par Dominique Berger

La domestication est la modification transmissible d'êtres vivants par les humains en vue de répondre à leurs besoins. Elle est différente du domptage. Les animaux sauvages sont toujours en fuite ou en agression vis-à-vis de l'homme. Le domptage permet de maîtriser la fuite et l'agression. La domestication des animaux par l'homme permet de sélectionner les animaux qui possèdent le plus de capacités à faire ce qu'on lui demande. Elle est une transformation génétique voulue par l'homme (passage de l'animal sauvage avec domptage puis domestication).

Sur les 18 espèces humaines répertoriées à ce jour, seul Homo sapiens a survécu et a domestiqué :



Les animaux domestiques sont essentiellement des mammifères. L'Amérique du sud, le grand croissant fertile et le sud-est asiatique sont les lieux où il y a eu la plus grosse domestication.

Il n'y a aucun animal domestique qui est originaire d'Europe en dehors du lapin.

Compte rendu de conférence

La domestication du chien et sa vocation pastorale

Suite à cette domestication (pour l'alimentation) il y a eu une forte augmentation de l'espèce humaine.

Il a été trouvé en Israël actuelle, dans la région de Tel Aviv, une sépulture où un homme et un chien sont enterrés de telle sorte qu'il n'y a pas de doute qu'à cette époque il y avait bien domestication (-14000 ans).

Pour certains spécialistes, le chien aurait été domestiqué plus tôt (la date de -20000 ans est évoquée) mais il n'y a pas de preuves formelles à ce jour.



Photo Brice SIGE

Le chien est la seule espèce issue de la famille des canidés qui a été domestiquée. En effet, l'ADN du chien serait originaire de Chine.

Le chien est de la même espèce que le loup. Il y aurait vraisemblablement un ancêtre commun (un peu comme l'homme et les grands singes ont eu un primate commun). La seule certitude reste que l'ADN du chien est plus proche du loup asiatique que les autres loups, ce qui confirmerait l'origine du chien en Asie. A la faveur d'une glaciation, ce loup chinois ou chien ce serait déplacé d'Est en Ouest.

L'homme a toujours été en rivalité avec le loup. La domestication du chien a donc été une aubaine pour l'homme et a notamment aidé à la chasse.

Ces populations pastorales vont se déplacer avec leurs troupeaux (migration lente des groupes humains agro-pastoraux) selon deux courants : méditerranéen et danubien. Ils arrivent donc en Espagne vers - 5400 ans et en Ecosse vers -3 600 ans. A l'époque, la surface de la France actuelle est couverte à 74% de forêts, domaine des cervidés des sangliers avec énormément de prédateurs comme le loup et l'ours. L'homme a alors besoin de chiens de protection pour la protection des camps et puis des troupeaux.

Vers 4500 ans, le climat est chaud (proche de celui annoncé pour 2050) l'homme va dans les estives au-dessus de 1800 mètres (site de Beret au Val d'Arran), là où il n'y a pas de forêt : il cultive.

Vers -2500 ans / - 2 000 ans il y a un refroidissement brutal du climat. L'homme est obligé de redescendre en plaine et c'est le début de la déforestation car il neige en montagne, c'est la période celtique. Le chien est alors un auxiliaire de combat. Les Celtes consomment également la viande de chien pour leurs banquets, mais le rôle du chien de protection est toujours important face aux prédateurs.

Puis au moyen-âge, la déforestation s'intensifie et s'accompagne d'un recul des prédateurs.

Au XVI^{ème} siècle c'est l'âge d'or du mouton et de la laine c'est l'intensification de l'extermination du loup en France, qui aboutira à son élimination au XIX^{ème} siècle.

En 1870 l'école devient obligatoire. Les enfants qui gardaient les troupeaux jusqu'à présent sont moins présents et le chien qui assurait la protection est remplacé peu à peu par le chien de conduite.

Compte rendu de conférence

Historique du chien de protection dans les Pyrénées

Par Gilbert Guillet puis Pascal Wick

Il en est des origines de la Pastorale Pyrénéenne comme des sources de la Garonne : il y a plusieurs points de départ possible. L'un d'entre eux consiste à revenir sur l'histoire d'une autre association. Au début des années 90, la plupart des troupeaux ne sont pas gardés, et ceux qui le sont, sont gardés par des bergers mal payés, souvent non déclarés et logés dans des cabanes vétustes. L'Association des Pâtres est créée pour défendre la profession de berger et exprimer la perspective particulière portée par les bergers sur l'environnement montagnard.

En 1994, il est décidé d'un partenariat entre la DIREN et l'Association des Pâtres autour de la réintroduction annoncée. Ainsi, un membre de l'équipe « ours » sera un berger. Son rôle sera de servir d'interlocuteur avec les bergers et les éleveurs, mais aussi de protéger les troupeaux dont on sait qu'ils sont à proximité d'un ours. J'appelais pour prévenir de la présence de l'ours et proposais mon aide pour la surveillance du troupeau.

Mais le résultat est frustrant : la protection proposée ne pouvait faire mieux que dévier le prédateur sur un troupeau voisin. A la réintroduction du troisième ours, d'autres bergers sont embauchés et le nombre de bergers d'appui s'élève à six, dès la troisième année.

En parallèle, je rencontre Pascal Wick qui a été chargé par ARTUS de former un technicien capable de mettre en place des chiens de protection. Il a une grande expérience dans l'utilisation de chiens en Amérique du nord pour protéger des troupeaux contre les pumas, les coyotes ou encore les ours. Dans les Pyrénées, il n'y a plus qu'au Béarn qu'on trouve encore des chiens de protection, où ils sont employés en appliquant une méthode inadaptée aux pratiques des Pyrénées centrales. Le montagnard des Pyrénées, la race locale, est choisie car il appartient au patrimoine pyrénéen et qu'on le sait efficace. Grâce à l'Institut de l'Élevage, il subsiste une bonne souche de « Patou » dans la Drôme et l'Ardèche où ils ont été placés pour protéger les troupeaux des attaques de chiens.



Mon rôle devient alors de repérer des chiens nés au troupeau et de les placer chez les éleveurs demandeurs, en les formant à leur utilisation. Ces éleveurs sont peu nombreux, et j'ai donc le temps de développer une relation avec eux, ce qui favorise la réussite des bons comportements des Patous. Le temps dont je dispose me permet d'affiner la méthode de suivi des chiens transmise par Pascal. Étant éleveur moi-même, j'ai la possibilité d'accueillir chez moi des chiens en difficultés afin d'éviter des échecs, de renforcer leurs attachements aux troupeaux, d'avoir à disposition des chiens adaptables et d'améliorer ma propre expérience.

Il est souvent délicat de faire accepter à l'ensemble des éleveurs la présence du chien en estive, car le chien de protection devient un symbole politique de la réintroduction : pour certains, accepter la présence du chien reviendrait à approuver le retour du prédateur. Cependant, on constate que la présence de chiens de protection, combinés à un regroupement nocturne du troupeau et au travail du berger, donne d'excellents résultats.

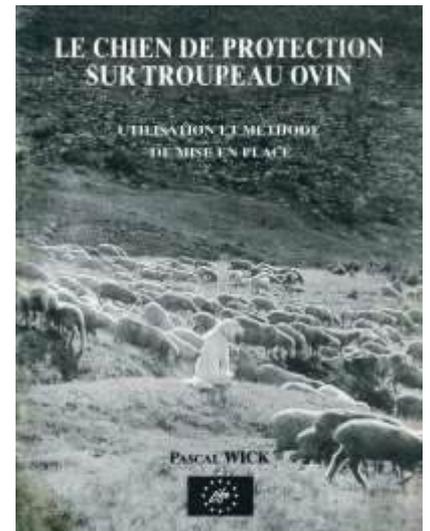
Compte rendu de conférence

Historique du chien de protection dans les Pyrénées

Malheureusement, l'Association des Pâtres subit alors les pressions politiques de la Fédération Pastorale pour mettre fin au partenariat avec la DIREN. Pour que l'ensemble de ces actions perdurent, une nouvelle association est créée : l'Association pour la Cohabitation Pastorale, qui regroupe un ensemble de bergers, d'éleveurs ou encore d'apiculteurs favorables à la réintroduction. Ce positionnement place l'association en porte-à-faux avec la majorité des éleveurs, pour la plupart opposés à la présence de l'ours. L'association est alors prise dans d'incessantes polémiques qui s'avèrent être contre-productives, et qui crée un climat pesant, voire violent, dans lequel il est difficile pour les salariés de l'association de travailler.

C'est pourquoi il est décidé de prendre de la distance vis-à-vis des opinions de chacun quant à la réintroduction, pour se concentrer uniquement sur la protection des troupeaux. L'association ne milite plus, sa fonction se fait plus claire : elle propose un soutien technique. C'est dans cet esprit qu'en 2006 le nom de l'association devient la Pastorale Pyrénéenne. Son conseil d'administration est composé d'éleveurs et de bergers qui se sont montrés capable de mettre de côté leurs positions quant à la réintroduction, réuni par le but commun d'améliorer la protection.

Par ailleurs, le bouche à oreille autour des premiers chiens placés entraîne une dynamique positive : l'activité de l'association s'étend peu à peu à l'ensemble du massif, et des éleveurs qui ne risquent pas d'être confrontés à l'ours sont malgré tout intéressés par le chien de protection pour lutter contre d'autres prédatations. Un second technicien doit être embauché pour faire face à la demande. Plus de mille chiens ont été placés, et actuellement 600 chiens environ sont suivis par quatre techniciens. Par rapport aux attentes qui étaient les nôtres au départ de ces actions, c'est un succès. La prédation, encore trop importante, est au même niveau qu'à la fin des années 90 avec une population de trois ours alors que cette population a aujourd'hui dépassée la quarantaine. On peut dire que la protection est assurée dès lors que le troupeau est gardé, regroupé la nuit et protégé par des chiens. Il reste cependant du travail à faire pour améliorer les techniques de protection en général et des estives sont encore à équiper.



L'expertise de la Pastorale Pyrénéenne est reconnue en France, et on lui demande d'intervenir sur d'autres territoires, même si les difficultés politiques persistent et empêchent la mise en avant de l'efficacité de la protection. Ce bilan satisfaisant est dû à la qualité de la relation avec la DREAL et son soutien financier, ainsi bien sûr qu'au travail des salariés de l'association, qui sont pour la plupart d'entre eux d'ancien bergers ou éleveurs. L'une des plus grandes réussites de la Pastorale est d'avoir permis à tant de bergers et d'éleveurs de se rencontrer, de discuter et de créer de la solidarité, dans un métier où l'on est trop souvent seul face à ses difficultés.

Pascal Wick raconte :

A la fin des années 1980, après quatre années passées en Côte d'Ivoire comme coopérant technique au ministère de l'agriculture, avec ma famille nous sommes arrivés au Montana aux États-Unis. Ce fut pour moi l'occasion de renouer avec le métier de berger. J'ai été employé par Annette et Teddy Thompson, des éleveurs qui montaient leur troupeau dans les « Absarokas-Beartooth Wilderness Area », contiguë au parc national du Yellowstone.

Compte rendu de conférence

Historique du chien de protection dans les Pyrénées

C'est la plus grande zone sauvage des États-Unis en dehors de l'Alaska, sans maison d'habitation, route ou toute autre construction humaine. On ne peut y pénétrer qu'à pied ou à cheval. Il y a plus de trente sommets au-dessus de 3700 mètres d'altitude. Question prédateur on y rencontre le lynx, le coyote, le loup, l'ours noir, l'ours brun appelé « Grizzly », le glouton et le puma. Sur la montagne pendant l'estive le berger est accompagné d'un aide de camp. Celui-ci a pour tâche de faire la cuisine, s'occuper du déplacement quotidien du tipi, aider aux changements de camp qui ont lieu tous les dix jours en moyenne lorsqu'arrive le ravitaillement et le courrier.



Voilà des conditions de garde qui étaient assez nouvelles pour moi si ce n'est déjà par la présence de ces sept prédateurs potentiels et sachant que l'ours noir comme le grizzly tuaient chaque année des humains en Amérique du Nord. Travaillant le reste de l'année à l'Université d'État du Montana dans le département de Sciences Animales et Pastoralisme j'ai eu à cœur d'interviewer de nombreux biologistes spécialistes de ces sept espèces, prédateurs potentiels, et de nombreux bergers qui avaient gardé pour Annette et Teddy ou dans des conditions et habitats similaires question de m'informer sur la meilleur marche à suivre, d'une part pour minimiser la prédation sur le troupeau, mais aussi sur mes chiens de conduite et sur moi-même.

Lors des deux premières estives je suis donc monté avec un aide de camp mais sans chien de protection. Traditionnellement le troupeau de 1800 têtes de Teddy et Annette perdait une cinquantaine de bêtes par estive à cause de la prédation. J'ai très vite ressenti que toute prédation était le résultat d'erreurs de ma part. Qu'il me fallait absolument trouver des méthodes pour réduire au maximum ces pertes. Ce sens de ma responsabilité des pertes dues à la prédation trouvait son origine principalement dans le fait que je montais sur un pâturage où vivait, on peut dire depuis toujours en tout cas depuis bien avant l'arrivée des Européens, ces sept espèces, qu'elles étaient chez elles et que c'est le troupeau et moi qui venions perturber leur mode de vie. A moi donc de trouver les moyens de faire que cette cohabitation imposée soit la plus pacifique possible. C'est une situation bien différente de celle du berger qui voit du jour au lendemain arriver sur son pâturage des prédateurs qui n'étaient pas là au paravent. Suivez mon regard.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour m'informer sur les techniques « anti prédation » aussi bien à travers la littérature scientifique, qu'avec les fonctionnaires de l'USDA (équivalent du ministère de l'Agriculture) qui travaillent au sein de l'Animal Damage Control (Service de contrôle des animaux causant des dégâts), les trappeurs Fédéraux, la Montana Wool Grower Association (équivalent de la FNO), que des biologistes intéressés par le problème. D'ailleurs dès la deuxième année j'ai décidé d'en faire mon sujet de thèse pour l'obtention d'un master en Sciences Animales et Pastoralisme.

Compte rendu de conférence

Historique du chien de protection dans les Pyrénées

Il s'est très vite avéré que la technique de base anti prédation reposait sur l'utilisation de chiens de protection. Une technique employée par les éleveurs d'Eurasie depuis des millénaires et qui était en plein développement en Amérique du Nord. Dès la deuxième année je suis rentré en contact avec des éleveurs de Colombie Britannique au Canada qui obtenaient des résultats étonnants dans des environnements qu'ils partageaient avec les mêmes prédateurs que moi. Il me restait à convaincre Teddy et Annette que c'était la voie à suivre.

La tâche n'était pas évidente. Il y avait en effet sur le ranch une montagne des Pyrénées déjà âgé. Il avait justement été acquis pour protéger le troupeau mais les résultats n'avaient pas été concluants et il avait été retiré



du troupeau dès la fin de sa première estive. J'ai donc mis en contact Annette et Teddy avec des éleveurs de la Colombie Britannique. Non seulement ils ont été convaincus de remettre des chiens de protection dans leur troupeau mais nous avons monté un projet et réussi à faire que l'USDA finance entre autre l'achat et le suivi de deux chiens de protection adultes. Un chien mâle de quatre ans au nom prémonitoire de Grizz, en provenance du Nouveau Mexique et une femelle d'un an, Duchess, en provenance du Colorado.

L'aide de camp nous ayant prévenus qu'il ne serait pas

disponible pour la troisième estive ce fut pour moi l'occasion de convaincre Annette et Teddy de me laisser monter seul en estive. En réalité je me suis vite rendu compte que je n'étais pas seul.

Le premier soir, une fois arrivé sur le pâturage après la transhumance, Grizz a été lâché. J'ai été complètement bluffé par son comportement et la façon dont il essayait avec succès de se faire accepter par le troupeau qui n'avait jamais jusque-là été en contact avec un chien de protection. Un professionnalisme qui m'a laissé bouche ouverte. Dès la première nuit j'ai pu déjà constater qu'il y avait un individu qui protégeait le troupeau contre les coyotes qui sont des Canis et donc qui appartiennent au même genre que le chien. Duchess a été introduite dans le troupeau trois jours plus tard.

Durant cette première estive avec deux chiens de protection et sans aide de camp il y eut cinq brebis tuées, dix fois moins que la moyenne des années précédentes. L'expérience était concluante. J'ai vu Grizz et Duchess faire face à des ours, qu'ils soient noirs ou bruns.

J'ai compris que leur technique était similaire à celle des grands corbeaux qui parviennent à faire partir un aigle qui vient chasser sur leur territoire. Pas que les grands corbeaux puissent blesser ou tuer l'aigle, non, mais simplement faire que l'aigle soit obligé d'éviter leurs loopings et piquets au point que de guerre lasse l'aigle décide d'aller chasser ailleurs. Grizz et Duchess employait la même tactique contre l'ours.

Compte rendu de conférence

Historique du chien de protection dans les Pyrénées

Aux estives suivantes nous avons rajouté un troisième chien de protection, Tasha. Nous sommes tombés à deux bêtes tuées par estive. Teddy, un homme charismatique et respecté, guide de chasse en plus d'être éleveur, a alors donné une interview à CBS dans laquelle il regrettait avoir payé pendant tant d'années un si lourd tribut aux prédateurs alors qu'il y avait une solution : les chiens de protection. Pour moi c'était la cerise sur le gâteau.

Au début des années 1990 j'ai fait la connaissance de l'Association Artus qui finançait en partie l'étude de faisabilité économique de la réintroduction de l'ours dans les Alpes que j'ai réalisée en tant que consultant indépendant. A la même époque l'Association Artus réalisait et finançait un projet de renforcement de la population d'ours dans les Pyrénées. Lorsque le projet a été adopté et sa réalisation mise en place, un des volets d'accompagnement avait pour but de sensibiliser les éleveurs de la zone où les ours allaient être lâchés à la technique des chiens de protection. J'ai été choisi pour mettre en place ce volet d'accompagnement. Ce volet comportait trois actions : 1) Convaincre les éleveurs ovins de la zone d'adopter la technique des chiens de protection, 2) Former un technicien à la technique des chiens de protection, 3) Rédiger une méthode de mise en place de chiens de protection dans un troupeau ovin.

Début janvier 1996, je suis donc venu m'installer à Melles (31) accompagné de mes deux chiens de conduite, Brook et Maïza, deux femelles originaires du Montana, bien connues des utilisateurs de border collies. Une de mes premières visites fut à monsieur Rigoni, maire de Melles. Le contact fut sympathique. Toutefois il me prévenait qu'il ne fallait pas que je me fasse d'illusion et qu'à son avis il était hors de question que je réussisse à placer un chien de protection chez les éleveurs. Pour ce qui est de la personne à former j'avais la conviction qu'il était primordial de choisir quelqu'un qui soit lui-même éleveur. C'est sur le champ de foire de Saint Girons que j'ai rencontré Gilbert Guillet.



Le contact est passé et je savais que j'avais trouvé le candidat idéal. Au printemps 1996 avant de repartir pour l'estive au Montana trois chiens de protection avaient intégrés avec succès les élevages de trois éleveurs de Melles : de Gérard Dop et Pascale Fourquet, de la famille Saguet, et de Jean Baptiste et Yvonne Fourquet. La méthode était imprimée et prête à être utilisée par les éleveurs et tous ceux s'intéressant aux chiens de protection sur troupeaux ovins. Non seulement c'était un bon début mais surtout j'avais été accueilli chaleureusement et avec beaucoup de générosité par de nombreux éleveurs et habitants des Hautes Pyrénées et de l'Ariège.

Je fus réembauché pour une seconde saison. Avec Gilbert Guillet nous formions un tandem solide et je pense apprécié et respecté. La pompe était amorcée. Dorénavant non seulement nous placions des chiens mais nous en assurions le suivi. Durant cette deuxième période une dizaine de chiens de protection était placée. Entre temps

Compte rendu de conférence

Historique du chien de protection dans les Pyrénées

Pyrros avait été lâché. Pendant l'été 1997 il commença à faire des dégâts sur les troupeaux. Il se trouve que je ne gardais pas au Montana et la DIREN Midi-Pyrénées à travers l'association ARTUS m'a demandé si j'avais des solutions pour limiter cette prédation et si oui, si j'étais disponible pour les mettre en place. J'ai répondu par l'affirmative. Mon plan était de placer des chiens adultes opérationnels dans les troupeaux les plus exposés. Ce qui n'avait encore pas été fait en France. La première difficulté était de trouver des éleveurs qui étaient prêts à se séparer d'un de leur chien pendant la période d'estive. J'ai pu rapidement trouver deux chiens adultes opérationnels de très bonne qualité, l'un dans les Alpes l'autre dans le Massif Central. Les propriétaires de deux chiens furent d'accord pour louer leur chien. Ils étaient également couverts en cas de perte.

En dehors du fait que l'opération eut une influence positive sur la pression prédatrice exercée par Pyrros elle a surtout démontré tout l'intérêt de pouvoir placer des chiens de protection dans de nouveaux troupeaux sans avoir à passer par le stade chiot. Elle a également permis une meilleure compréhension des comportements qui caractérisent un bon chien de protection. Elle a finalement fait comprendre à quel point le déplacement d'un chien de protection d'un troupeau à l'autre pouvait être utilisé de façon efficace pour corriger des comportements inacceptables chez ce chien.

Pour terminer j'aimerais raconter une anecdote. Fin juillet 1996 lorsque je suis arrivé avec mon fils Simon et mes deux chiens de conduite dans les Pyrénées avec ces deux chiens de protection adultes il m'a fallu dans un premier temps trouver un lieu adéquat pour les stocker en attendant de les placer. J'ai trouvé un lieu que je pensais adéquate à Bagnères-de-Luchon au pied des deux estives où devaient être placés ces deux chiens de protection. Malheur ! Le lendemain matin lorsque je suis allé voir les deux chiens de protection, Panis, celui qui venait de chez un ami des Alpes, Patrick Pellot, avait disparu. J'étais mal, très mal. J'ai donc immédiatement fait savoir à travers la radio, la presse, les vétérinaires, que j'étais à la recherche d'un Montagne des Pyrénées. Deux soirs plus tard une dame signalait à la radio locale qu'elle avait vu au col du Port de Bales un Montagne des Pyrénées qui essayait de s'approcher d'un troupeau de brebis.

Le lendemain matin mon fils et moi étions au Port de Bales où Gilbert nous a rejoint. Dans un parc il y avait un troupeau conséquent de brebis, un Montagne des Pyrénées et deux hommes qui inspectaient le troupeau. C'était bien Panis. Les deux hommes, propriétaires du troupeau, ne nous ont pas reçus les bras ouverts, c'est le moins que l'on puisse dire. Non seulement ils étaient fermement opposés à cette réintroduction d'ours et à toute mesure qui l'accompagnait, chien de protection y compris, et à toute personne qui travaillait sur un tel projet, mais surtout ils étaient montés au Port de Bales avec l'intention d'abattre ce chien qui rôdait autour de leur troupeau. Il y avait d'ailleurs dans leur véhicule, comme ils nous l'ont montré, un fusil de chasse destiné à mettre leur intention à exécution. En bon animalier qu'ils étaient, c'est le comportement de Panis qui les a incités à ne pas passer immédiatement à l'acte. Nous revenions de loin !

Quelque part, grâce au professionnalisme de Panis, s'ouvrait pour nous un espace de discussion et peut être de partage avec ces deux hommes. Et c'est bien ce qui est arrivé. Au point qu'ils nous ont invités à déjeuner à la ferme en bas dans la vallée. Nous nous sommes retrouvés à une table avec une quinzaine de personnes des deux sexes, plusieurs générations, des travailleurs, des éleveurs. Quelque chose de bien terrien et traditionnel. C'était la famille James. Peut-être 3000 brebis si mes souvenirs ne me font pas défaut. La discussion est allée bon train. J'ai appris qu'il y a encore quelques années de ça ils avaient encore un chien de protection sur l'exploitation. Mais que c'était devenu un handicap plutôt qu'un bienfait, une corvée quasi quotidienne. Le chien suivait les randonneurs, les touristes, et presque tous les jours il fallait faire des kilomètres en voiture pour aller le récupérer dans une vallée voisine.

A nouveau Panis nous a sauvé la mise. Il était la preuve constatée et vérifiée qu'un chien de protection n'est pas un chien qui suit les promeneurs ou le premier touriste venu. Oui ! Il s'était échappé de l'enclos où je l'avais

Compte rendu de conférence

Le standard du chien Montagne des Pyrénées

laissé trois soirs auparavant ! Pouvais-t-on le lui reprocher en tant que chien de protection sur troupeau ovin ? Assurément non ! Et où l'avions nous retrouvé ? Dans un troupeau de brebis ! Peu importe le troupeau ! Il était rentré chez lui ! Point barre ! C'était ça un bon chien de protection.

En fait la famille James avait perdu le savoir attaché à la technique des chiens de protection. Un savoir traditionnel, qui comme tout savoir traditionnel oral se perd si jamais il y a une cassure d'une génération à l'autre dans la transmission de ce savoir. D'où l'intérêt d'avoir une méthode de mise en place de chien de protection écrite. Toujours est-il qu'à la fin du repas la famille James nous demandait de leur trouver et procurer un chien de protection de la trempe de Paris. Encore une fois c'était la cerise sur le gâteau !

Le standard du chien Montagne des Pyrénées ou « Patou »

par Benoît Cockenpot

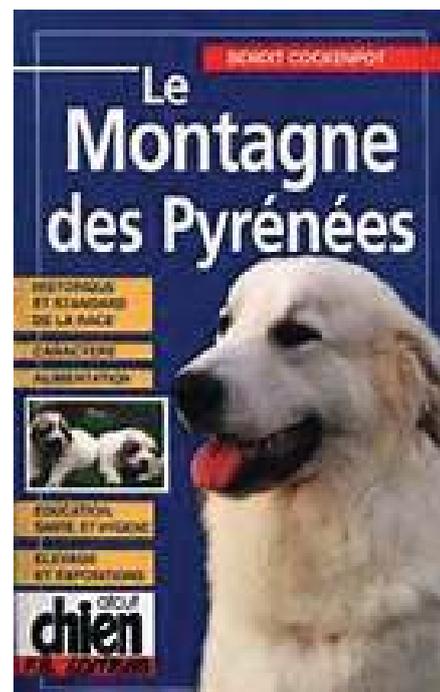
Les races d'animaux domestiques sont déterminées par un standard, qui décrit les critères morphologiques de telle ou telle race. Le standard sert de référence pour évaluer l'appartenance ou non d'un animal à la race décrite, et pour le confirmer dans son aptitude à se reproduire avec un sujet de sexe opposé, également confirmé, de façon à perpétuer la race, sans transformation ou dégénérescence. La sélection par le standard permet de reconnaître et d'éviter les croisements et de préserver les composantes anatomiques pour un usage spécifique.

Les standards des races canines ont été pour la plupart élaborés fin XIX^{ème} début XX^{ème}, beaucoup de races ont été créées à cette époque pour évoluer vers un objectif (standard évolutif). D'autres races préexistantes ont été décrites pour les préserver (standard de maintenance), c'est le cas du Patou, alors appelé "Chien des Pyrénées", son premier standard date de 1907.

A cette époque, des amateurs se sont réunis en clubs de race. Le club du chien des Pyrénées s'était donné pour mission de répertorier les critères de sélection auprès des utilisateurs dans les Pyrénées et de recenser les chiens les plus typés et représentatifs, ses fondateurs ont pour cela parcouru de nombreuses vallées et visité les fermes et élevages où la présence de Patous leur était signalée. A l'issue de plusieurs mois de ce véritable travail ethnographique, a été élaboré le premier standard du chien des Pyrénées, qui est resté, dans les grandes lignes le même aujourd'hui, exception faite de quelques précisions et mises en forme.

Au-delà des caractères communs à tous les individus d'une race, le standard définit dans le détail un modèle idéal, parfaitement représentatif de la race que les éleveurs tentent d'approcher ou d'atteindre par la sélection.

La poursuite de cet objectif chez les races canines peut entraîner 2 principaux problèmes, le premier serait de ne considérer pour la sélection que la morphologie, en négligeant l'aspect comportemental, nous en avons l'exemple avec les conséquences que l'on sait chez les races bergères françaises. Un deuxième écueil serait une certaine dérive de l'évolution de la race vers l'hypertypage, c'est à dire une tendance à aller toujours plus loin vers l'accentuation d'une caractéristique raciale considérée comme valorisante, jusqu'à une exagération qui peut devenir handicapante (l'exemple du jarret coudé du berger allemand).



Compte rendu de conférence

Le standard du chien Montagne des Pyrénées



Exemple de standard évolutif vers l'hypertype du Berger Allemand au jarret coudé

A gauche: chien à partir duquel a été défini le 1^{er} standard du Berger allemand en 1899, à droite: champion du monde 2015

Ces deux écueils ont semble-t-il été limités jusqu'à présent chez le chien de montagne des Pyrénées, par la grande ancienneté du chien de protection de troupeau dont les composantes comportementales et anatomiques seraient profondément imbriquées. La maintenance de la race au XX^{ème} siècle a été favorisée par la stabilité du standard depuis sa première rédaction, avec toutefois une légère évolution au niveau de la taille. On peut constater que les patous au travail dans les Pyrénées sont dans l'ensemble un peu plus petits que les chiens LOF présentés en exposition. Les différentes versions du standard ont accompagné une tendance vers des chiens de plus grande taille. Le premier standard en 1907 mentionnait une taille de 65 à 75 cm, et considérait comme éliminatoire une taille inférieure à 60 cm. Le standard de 1923 annonçait une taille comprise entre 70 et 80 cm pour les mâles et 65 à 72 cm pour les femelles, puis, en 1970, il est mentionné une tolérance de dépassement de 2 cm, enfin, en 2001 la taille maximale pour les femelles est passée à 75 cm. Dans les faits, une taille atteignant, même dépassant le maximum autorisé est couramment acceptée, voire valorisée lors des concours de conformité au standard.

S'il semble avéré que la taille ait augmenté dans la population de chiens LOF, il n'est pas sûr que du point de vue de l'efficacité au travail en montagne, un trop grand chien soit plus approprié. En se détachant de la description d'origine, il est possible que la tendance vers des chiens plus grands soit une dérive plus esthétique que pratique... C'est l'observation attentive des Patous dans les conditions de travail en estives qui pourrait fournir une réponse.

Globalement, les qualités d'un chien utilisé pour la protection d'un troupeau doit correspondre à deux composantes principales: la vigilance, la dissuasion, l'aptitude au combat et à l'esquive d'une part et la capacité d'attachement au troupeau et d'acceptation par celui-ci d'autre part.

Pour cela, les éleveurs ont sélectionnés, la puissance, l'endurance et l'agilité d'une part et une expression apaisante, des traits juvéniles et une couleur claire d'autre part. La race du chien de montagne des Pyrénées en est la résultante, et les mêmes contraintes aboutissant aux mêmes effets, il est très frappant de constater la ressemblance des différentes races de chiens de protection de troupeau issues de région éloignées et parfois isolées.

L'apparence générale est celle d'un chien de grande taille, ni maigre, ni gros. Fortement charpenté, ce qui s'extériorise par de grosses pattes, mais pas courtes, donnant une impression de solidité, bien angulées, permettant de longues enjambées et de fortes poussées. Il ne doit pas être gras, lourd ou mou. On doit sentir les muscles et les os sous la fourrure, le dos doit être bien ferme, les formes générales donnent une impression de souplesse, mais sans relâchement, et de fermeté, mais sans sécheresse.



Etalon du chenil club d'Argelés, vers 1920

Compte rendu de conférence

Le standard du chien Montagne des Pyrénées

La tête, pas trop forte par rapport à la taille, plutôt petite, elle s'inscrit dans le prolongement d'un cou fort et assez court. Les paupières, truffe et lèvres sont parfaitement noires. Le profil de sa tête, en pente douce, le museau fort, les lèvres tirées, les oreilles attachées basses, l'œil incliné, petit et foncé, le regard doux et pénétrant, tout cela participe à cette indéfinissable expression pyrénéenne, tout à fait caractéristique.

Les côtés de la tête sont assez plats, c'est à dire que si l'on passe les mains le long des côtés de la tête, en partant de la zone d'implantation des canines, jusque à l'arrière du crâne, sous les oreilles, le tracé doit sembler rectiligne, on ne doit sentir ni cassure, ni protubérance. Les babines peu tombantes recouvrent juste la mâchoire inférieure. Le museau doit être large à son implantation sous les yeux, il s'amincit jusqu'à la truffe, il n'est ni pointu ni carré.

Le crâne est légèrement bombé, tout en se reliant en pente douce au museau. Cela contribue pour beaucoup à l'élégance du Montagne des Pyrénées par rapport aux races de type molossoïde qui ont la cassure du nez (ou stop) très marquée, comme par exemple le Saint Bernard. Mais le crâne ne doit pas pour autant être effacé dans le prolongement de la ligne du chanfrein, cette région abrite le lobe frontal du cerveau qui est le siège principal d'acquisition et de développement des comportements sociaux.



Bon profil de tête

Pour la partie arrière du crâne :

- La saillie occipitale est apparente, le crâne revêt en sa partie postérieure une forme ogivale. Cette phrase était absente des premiers standards de 1907 et ne figure toujours pas dans les standards anglo-saxons, pourtant dès 1938 le spécialiste américain Paul Strang constatait :
- beaucoup de montagnards étaient en désaccord avec la description de la tête, dans le fait qu'elle ne mentionne pas ce qui était regardé par les bergers comme un point capital, auquel ils croyaient
- la saillie occipitale à l'arrière du crâne, cela avait toujours été considéré comme un signe sûr de bon nez, d'intelligence supérieure et de bonnes dispositions.

Sur le plan esthétique, l'absence de saillie à l'arrière du crâne a pour effet d'écourter la boîte crânienne en présentant une cassure abrupte à l'arrière des oreilles, cela aurait progressivement conduit à un raccourcissement général de la forme de la tête, associé à un museau plus court et plus large.



(à gauche, bonne tête avec crâne allongé sur l'arrière, à droite crâne plus court et rond (type anglo américain))

Compte rendu de conférence

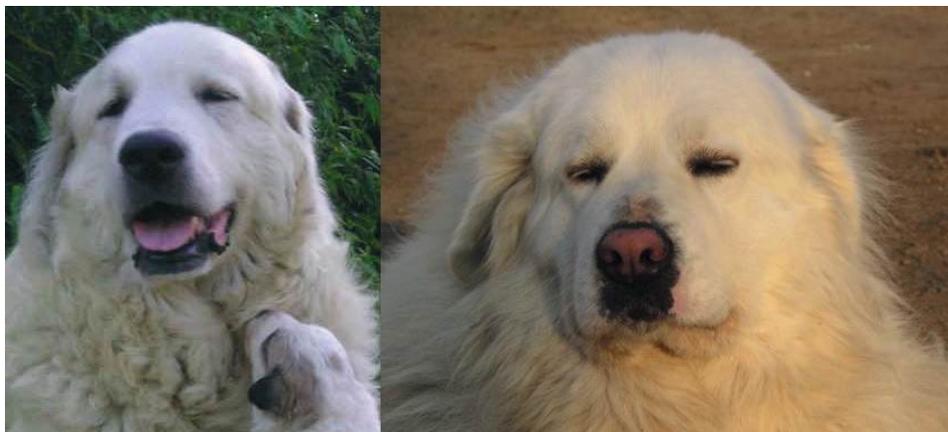
Le standard du chien Montagne des Pyrénées



La forme, l'implantation et la couleur des yeux comptent pour beaucoup dans l'expression pyrénéenne, trop clairs, rapprochés, ronds ou proéminents ils pourraient donner un aspect menaçant. (Les yeux jaunes rappellent le regard du loup).

Les paupières noires, en outre procurent une protection des yeux, les vétérinaires ont constatés que les conjonctivites et affections oculaires surviennent en priorité sur les yeux aux paupières dépourvues de pigmentation. Dans le même ordre d'idée, il semblerait qu'une truffe rose soit plus sensible au soleil et aux insectes. Par ailleurs, un manque de pigmentation est parfois génétiquement lié à des troubles nerveux ou de la surdité.

Le problème de pigmentation des muqueuses (truffe, babine, paupières) est le défaut le plus couramment rencontré chez les Patous dans les Pyrénées actuellement, peut-être est-ce en rapport avec la proportion plus élevée de chiens tout blancs ou peu colorés par rapport au début du XX^{ème}.



Comparaison de pigmentation

Les autres défauts éliminatoires pour l'inscription au LOF (Livre des Origines Français) concernent surtout la couleur des yeux et l'absence de double ergot (inutile en soi mais considéré comme signe de bonne lignée).

Les chiens inscrits au LOF au titre de la descendance sont munis d'un certificat de naissance attestant que leurs deux parents sont conformes au standard, et issus d'une généalogie mentionnant les noms et qualités de leurs ascendants. L'obtention du pédigrée n'est pas assurée ni automatique, pour l'obtenir, les chiens inscrits au LOF doivent être examinés par un expert à partir de l'âge de 15 mois, pour vérifier s'ils répondent à toutes les caractéristiques de la race et qu'ils ne comportent pas de défaut éliminatoire.

Les montagnes dont les deux parents ne sont pas inscrits au LOF, ou dont la saillie n'a pas été déclarée peuvent être inscrits à titre initial à condition qu'ils apportent une amélioration par rapport à l'ensemble du cheptel de la race. Ainsi, pour une inscription à titre initial, il est demandé que le chien soit présenté dans deux expositions canines

organisées par la Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens (RACP) et obtiennent deux qualificatifs excellent par deux juges différents, ils doivent en outre passer avec succès un test de comportement, être identifiés génétiquement par leur ADN et être indemne de



Des babines trop pendantes donneraient un aspect lourd et une expression plus dure

Compte rendu de conférence

Le standard du chien Montagne des Pyrénées

dysplasie de la hanche, (attesté par un lecteur vétérinaire agréé à partir d'une radio prise sous anesthésie). Enfin, le coût du dossier auprès de la Société Centrale Canine (SCC) est de 65€.

Dans un souci de valoriser le bon comportement des Montagnes des Pyrénées au travail, ceux-ci peuvent bénéficier de dérogations pour l'inscription au LOF à titre initial, s'ils répondent au standard, en tolérant la présence d'un défaut éliminatoire, et s'ils sont attestés comme étant fixés au troupeau et en situation de protection. Le principe étant de corriger par la sélection ces défauts chez les futures générations tout en transmettant une excellente qualité comportementale.

Voici quelques exemples de croisements qui font perdre toutes les aptitudes et caractéristiques physiques recherchées pour la protection des troupeaux :



Croisé Montagne des Pyrénées / Border Collie



Croisé Montagne des Pyrénées / Epagneul



Croisé Montagne des Pyrénées / Saint Bernard



Croisé Montagne des Pyrénées / Peluche !



Croisé Montagne des Pyrénées / Labrador

Compte rendu de conférence

Le standard officiel du chien Montagne des Pyrénées

Voici donc le standard officiel Montagne des Pyrénées

STANDARD : MONTAGNE DES PYRENEES **Standard FCI N°137/ 02.04.2001 / F**

ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 13.03.2001.

UTILISATION : Chien de protection du troupeau en montagne.

CLASSIFICATION F.C.I. :

Groupe 2 - Chiens de type Pinscher et Schnauzer - Molossoïdes - Chiens de montagne et de bouvier suisses et autres races.

Section 2.2 - Molossoïdes, type montagne.

Sans épreuve de travail.

ASPECT GENERAL :

Chien de grande taille, imposant et fortement charpenté, mais non dépourvu d'une certaine élégance.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

- La largeur maximale du crâne est égale à sa longueur.

- Le museau est légèrement plus court que le crâne.

- La longueur du corps de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse est légèrement supérieure à la hauteur du chien au garrot.

- La hauteur de la poitrine est égale à la moitié de la hauteur au garrot ou légèrement inférieure.

COMPORTEMENT/CARACTERE :

Utilisé pour assurer seul la protection des troupeaux contre les attaques des prédateurs, sa sélection a reposé sur ses aptitudes à la garde et à la dissuasion, autant que sur son attachement au troupeau. Les principales qualités qui en résultent sont la force et l'agilité ainsi que la douceur et l'attachement à ceux qu'il protège. Ce chien de protection a une propension à l'indépendance et un sens de l'initiative qui requièrent de la part de son maître une certaine autorité.

TETE :

Pas trop forte en comparaison de la taille. Ses côtés sont assez plats.

REGION CRANIENNE :

- Crâne : La largeur maximale du crâne est égale à sa longueur. Il est légèrement bombé du fait de la crête sagittale perceptible au toucher. La protubérance occipitale étant apparente, le crâne en sa partie postérieure a une forme ogivale. Les arcades sourcilières ne sont pas marquées, le sillon médian est à peine perceptible au toucher entre les yeux.

- Stop : Il est en pente douce.

REGION FACIALE :

- Truffe : Elle est entièrement noire.

- Museau : Il est large, légèrement plus court que le crâne, s'amenuisant progressivement vers son extrémité. Vu de dessus il a la forme d'un V à la pointe tronquée. Il est bien rempli sous les yeux.

- Lèvres : Elles sont peu tombantes et recouvrent juste la mâchoire inférieure. Elles sont noires ou très fortement marquées de noir, ainsi que le palais.

- Mâchoires/dents : La denture doit être complète, les dents saines et blanches.

L'articulé est en ciseaux (les incisives supérieures recouvrent les incisives inférieures sans perte de contact). L'articulé en tenaille ainsi que les deux pinces inférieures basculées vers l'avant sont admis.

- Yeux : Ils sont plutôt petits, en amande, légèrement obliques, d'expression intelligente et contemplative et de couleur brun ambré. Les paupières ne sont jamais lâches, elles sont bordées de noir. Le regard est doux et rêveur.

- Oreilles : Elles sont placées à hauteur de l'œil, assez petites, de forme triangulaire, et



Bonne oreille

Compte rendu de conférence

Le standard officiel du chien Montagne des Pyrénées

s'arrondissent à leur extrémité. Elles tombent à plat contre la tête, et sont portées un peu plus haut lorsque le chien est en éveil.

COU : Il est fort, assez court, avec des fanons peu développés.

CORPS :

La longueur du corps de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse est légèrement supérieure à la hauteur du chien au garrot. La hauteur du sternum au sol est à peu près égale à la moitié de la hauteur au garrot mais jamais inférieure.

- Dessus : Il est bien soutenu.
- Garrot : Il est large.
- Dos : Il est de bonne longueur, solide.
- Rein : Il est de longueur moyenne.
- Croupe : Elle est légèrement oblique avec des hanches assez saillantes.
- Flanc : Il est peu descendu.
- Poitrine : Elle n'est pas trop descendue, mais large et profonde. Elle descend au niveau du coude, pas plus bas, sa hauteur est égale ou légèrement inférieure à la moitié de la hauteur du chien au garrot. Les côtes sont légèrement arrondies.

QUEUE :

Elle descend au moins à la pointe du jarret. Elle est touffue et forme panache, elle est portée basse au repos, avec son extrémité formant crochet de préférence. Elle se relève sur le dos en s'arrondissant fortement, seule son extrémité touchant le rein (en faisant la roue, "arroundera" selon l'expression des Montagnards Pyrénéens) quand le chien est en éveil.

MEMBRES :

MEMBRES ANTERIEURS :

Ils sont d'aplomb, forts.

- Epaule : Elle est moyennement oblique.
- Bras : Il est musclé, de longueur moyenne.
- Avant-bras : Il est droit, fort et bien frangé.
- Carpe : Le poignet est dans le prolongement de l'avant-bras.
- Métacarpe : Il est légèrement oblique.
- Pied : Il est peu allongé, compact, avec les doigts un peu cambrés.

MEMBRES POSTERIEURS :

Les postérieurs présentent des franges plus longues et plus fournies que les antérieurs. Vus de derrière ils sont perpendiculaires au sol.

- Cuisse : Elle est bien musclée, pas très longue et moyennement oblique, "gigotée".
- Grasset (genou) : Il est moyennement angulé et dans l'axe du corps.
- Jambe : Elle est de longueur moyenne et forte.
- Jarret : Il est large, sec, moyennement coudé.
- Pied : Il est peu allongé, compact, avec les doigts un peu cambrés.
- Ergots : Les membres postérieurs portent chacun des ergots doubles et bien constitués. Les membres antérieurs portent parfois des ergots simples ou doubles.

ALLURES : La démarche du chien de montagne des Pyrénées est puissante et aisée, jamais empreinte de lourdeur, le mouvement est plus ample que rapide, et non dénué d'une certaine souplesse, ni d'une certaine élégance. Les angulations de ce chien lui permettent des allures soutenues.

ROBE :

POIL : Il est bien fourni, plat, assez long et souple, assez crissant sur les épaules et le dos, plus long à la queue et autour du cou où il peut onduler légèrement. Le poil de la culotte, plus fin et plus laineux est très fourni. Le sous-poil est également bien fourni.



Montagne des Pyrénées avec de bons aplombs

Compte rendu de conférence

Le standard officiel Montagne des Pyrénées

COULEUR : Elle est blanche ou blanche avec des tâches d'apparence grise (poil de blaireau ou louvet) ou jaune pâle, ou orange ("arroye ") en tête, aux oreilles et à la naissance de la queue et parfois sur le corps. Les taches poil de blaireau sont les plus appréciées

TAILLE :

Mâles : 70 à 80 cm,

Femelles : 65 à 75 cm.

Une tolérance de 2 cm au-dessus est admise pour les sujets parfaitement typés.

DEFAUTS :

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

Aspect général : Aspect général donnant une impression de lourdeur, sans distinction. Chien gras, mou, lymphatique.

Tête :

- Trop lourde, de forme rectangulaire.

- Crâne trop large, front bombé.

- Stop trop marqué ou inexistant.

- Lèvres trop descendues formant babine.

- Pigmentation insuffisante de la truffe, du bord des paupières et des lèvres.

Yeux :

- Ronds, clairs, enfoncés ou proéminents, trop grands ou trop petits, trop rapprochés ou trop écartés. Troisième paupière visible. Expression dure.

Oreilles :

- Grandes, longues, papillotées, plissées, portées rejetées en arrière, attachées haut.

Cou :

- Grêle, un peu long, ou, au contraire, trop court, donnant l'impression que la tête est dans les épaules. Fanon trop prononcé.

Corps :

- Dessus ensellé ou voussé, plongeant, ventre levretté ou tombant.

Poitrine :

- Poitrail trop large ou trop étroit, côte plate ou, au contraire, en tonneau.

Queue :

- Peu fournie ou mal portée, trop courte ou trop longue, sans panache, ne faisant pas la roue en action, ou la faisant continuellement, même au repos.

Membres antérieurs :

- Panards ou cagneux.

- Angle scapulo-huméral trop ouvert.

Membres postérieurs:

- Panards ou cagneux.

- Jarret droit, ou excessivement angulé.

Pieds : Longs, plats.

Poil : Court ou frisé, soyeux, mou, absence de sous-poil.

DEFAUTS ELIMINATOIRES :

- Chien agressif ou chien peureux.

Couleur : Autres couleurs que celles indiquées dans le standard.

Truffe : D'une couleur autre qu'absolument noire

Mâchoires : Prognathisme supérieur ou inférieur, ou toute malformation des mâchoires.

Yeux : Ladre aux paupières, œil jaune.

Ergots : Absence d'ergots, ergot simple ou ergot double atrophié aux postérieurs.

Taille : En dehors des limites.

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.

Compte rendu de conférence :

Evolution de la méthode de mise en place du chien de protection

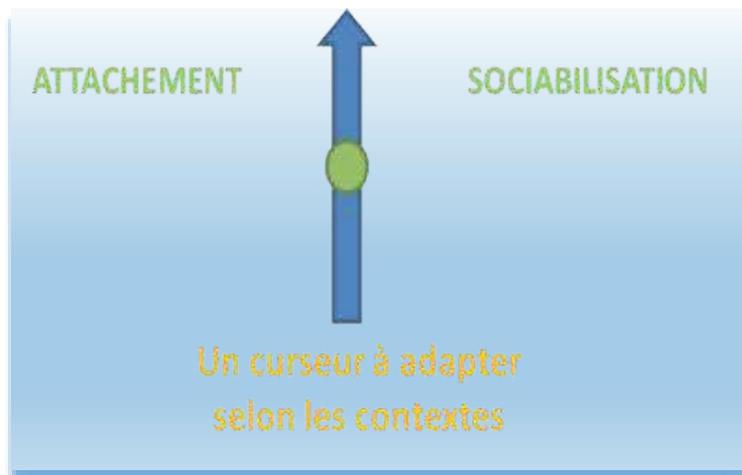
par Magali DEJARDIN et le Pôle Chien de Protection

A ses début, l'action chien de protection dans les Pyrénées s'est appuyé sur les travaux de cynophiles avertis comme Joël PITT et Pascal Wick afin d'établir les lignes directrices pour la mise en place de chiots Montagne des Pyrénées dans une optique de protection.

Dans les premières années le curseur a été mis essentiellement sur l'attachement des chiens à leur troupeau afin de créer un lien interspécifique plus fort avec le troupeau qu'avec l'éleveur (rappelons que cette méthode était une révolution à l'époque par rapport aux pratiques de dressage conventionnel).

Mais les troupeaux pyrénéens ayant perdu l'habitude pendant des décennies de côtoyer des chiens de protection, un gros travail de conditionnement et d'imprégnation au troupeau était donc nécessaire.

Au-delà du fort travail d'attachement, l'association a décidé de mettre l'accent sur d'avantage de sociabilisation après avoir constaté que certains chiens mal sociabilisés devenaient difficilement utilisables notamment en estive (forte fréquentation touristique, stress, nouveau maître...).



1. Ce que l'on attend d'un chien de protection :



Notre méthode est le fruit de ces vingt années d'expériences qui ont amené à parfaire et affiner cette dernière.

L'objectif étant :

- ✓ d'avoir des chiens présents en permanence au troupeau 365j/365 par an et 24 h/24.
- ✓ des chiens bien sociabilisé et ne posant pas de problèmes vis-à-vis de leur environnement (randonneurs, faune sauvage...)
- ✓ des chiens faciles à mettre en place et réellement efficaces vis-à-vis des prédateurs

Compte rendu de conférence :

Evolution de la méthode de mise en place du chien de protection

2. La méthode actuelle de mise en place des chiots

Le déroulement classique s'appuie sur :

- **Sélection génétique** : tout d'abord un travail de par le choix des reproducteurs aux comportements équilibrés, stables, et d'une efficacité dans la protection observée sur le terrain. Notre présence sur l'ensemble du massif pyrénéen nous permet d'avoir un large panel de reproducteurs afin de permettre un brassage génétique de la population et d'éviter les phénomènes de consanguinité par le recensement au sein d'une base de données des chiots placés depuis 20 ans.



- **Le travail du naisseur** : la qualité du futur chien de protection se travaille dès sa naissance. La mise-bas doit se faire en bergerie, dans un coin abrité et protégé du mouvement des bêtes. Les chiots doivent faire leurs premières explorations au sein du troupeau et par la suite le naisseur doit maintenir la portée à l'intérieur de la bergerie. Il se doit de les manipuler de manière positive et parfois inhabituelle et sans excès pour éviter une trop grande soumission et familiarisation à l'humain. Le technicien insiste au respect d'un calendrier sanitaire et d'une alimentation adaptée. Chaque éleveur travaillant avec la Pastorale s'engage à respecter une charte d'élevage.
- **Le choix du chiot** : Le technicien choisit le chiot avec comme principaux critères : un comportement équilibré en écartant les extrêmes ainsi que tout défauts morphologiques majeurs.

La phase d'imprégnation

- **Le placement (à 8 à 10 semaines)** : les mois qui vont suivre vont être déterminants dans l'efficacité future du chien. Le chiot est placé seul, à l'écart de ses congénères, au sein d'un lot de jeunes animaux accueillants dans un box étanche afin que ce dernier développe un lien fort, uniquement avec l'espèce souhaitée. C'est pour cela que nous refusons de placer deux chiots ensemble, ainsi que sur des animaux

Compte rendu de conférence :

Evolution de la méthode de mise en place du chien de protection

suitées pour éviter de favoriser l'instinct de prédation sur les jeunes animaux et l'agressivité des mères envers le chiot qui pourrait nuire à son imprégnation. Cette phase va durer de 2 à 3 mois jusqu'à ce que le technicien et l'éleveur observent des signes d'affections entre les deux espèces (léchage, mimétisme). Cette étape est primordiale car elle permet de créer une laisse invisible entre le chien et son troupeau.

Lors de cette phase d'imprégnation en bergerie l'éleveur se doit de créer une certaine sociabilisation avec son chiot : hiérarchie, ordre de base (nom, rappel, renvoi au troupeau et notion de bien/mal, sanctions/récompense), acceptation de la manipulation et de la mise à l'attache.

Selon l'environnement, la conduite de troupeau et les attentes de l'éleveur, le curseur entre attachement et sociabilisation sera ajusté lors de cette période, d'où l'importance d'une relation de confiance forte entre l'éleveur et son technicien chien de protection qui assure le suivi. L'œil du technicien permet d'apporter une objectivité extérieure que n'a pas toujours le propriétaire du chien (affect, manque d'expérience...).

Il ne s'agit pas seulement d'habituer le chiot au troupeau mais aussi l'inverse. Sur des troupeaux non habitués, il faut profiter de la période en bâtiment pour obliger les brebis à accepter la présence du chiot en leur sein.

- [Les premières sorties en extérieur](#) sont aussi déterminantes. Dans de mauvaises conditions, elles peuvent nuire à l'attachement et développer un instinct de chasse et de territoire.

C'est pourquoi le technicien préconise une sortie dans un parc bien électrifié, de taille réduite puis sur des parcelles de plus en plus vastes avec l'apport progressif de nouvelles bêtes. Tout ceci afin que le chien ait durant sa carrière un respect des limites et de son champ d'action face aux stimuli extérieurs.

Les objectifs de cette méthode :

Cette méthode s'appuie sur des centaines d'expériences, de placements et d'observations de terrain. Elle permet d'atteindre nos objectifs qui sont des chiens :

- ✓ avec un bon attachement au troupeau ce qui évitera de faire apparaître des comportements territoriaux, de fugue, et de favoriser des périmètres d'intervention réduits.



- ✓ Avec une sociabilisation à l'humain adaptée afin d'optimiser sa facilité d'utilisation et de développer des qualités de discernement envers l'homme (sans pour autant nuire à son attachement au troupeau).

- ✓ Avec un caractère stable et un standard morphologique correspondant à la race Montagne des Pyrénées (choix facilité grâce à l'important vivier disponible au sein du réseau de la Pastorale Pyrénéenne).



Cette méthode ne fonctionnera que si l'éleveur est motivé et investit dans l'éducation du chien et qu'il soit prêt à apporter parfois quelques modifications à sa conduite de troupeau.

Compte rendu de conférence :

Les perspectives du chien de protection

Par Romain Mouton

Le contexte de la prédation est de plus en plus tendu sur l'ensemble du territoire (augmentation des populations de loups et d'ours). Le massif pyrénéen n'échappe pas à cette dynamique. Cependant, et grâce au soutien de la DREAL, nos actions ont permis à de nombreux éleveurs d'être accompagnés dans la mise en place de moyens de protection et d'anticiper les phénomènes de prédation. Nous insistons sur ce « phénomène d'anticipation » ; Il est en effet plus simple de mettre en place des moyens de protection lorsqu'il y a peu de problèmes de prédation, que lorsque la prédation devient telle, qu'il faut alors réagir dans l'urgence (avec toutes les contraintes que cela implique).

La Pastorale Pyrénéenne souhaite donc continuer sa mission d'aider les éleveurs à protéger leurs troupeaux par le biais des chiens de protection. Elle souhaite également remercier tous les éleveurs qui lui font confiance et avec qui nous arrivons à améliorer chaque jour un peu plus l'efficacité des chiens au troupeau.

Cependant, même si ces 20 ans d'action « chiens de protection » présentent de très bon résultats, il est toujours autant nécessaire de se mobiliser pour que cette spécificité pyrénéenne (avec des techniciens chien de protection chargés du suivi des chiens) perdure. En effet, les chiens de protection au niveau national ne sont pas toujours bien acceptés : un chien qui n'est pas suivi par quelqu'un d'expérimenté peut s'avérer être une source de conflit important (mauvais attachement, sociabilisation ratée...). Heureusement, le massif pyrénéen, grâce au travail d'anticipation a su s'épargner de situations ingérables avec les chiens de protection. Dans le même temps, une filière nationale « chien de protection » est en train de s'organiser. La Pastorale pyrénéenne s'attache donc à faire valoir l'importance du suivi des chiens par des techniciens spécialisés au niveau national, au détriment d'un test, par exemple, qui viendrait sanctionner des chiens.

Un non suivi des chiens peut entraîner de nombreuses dérives et mettre les éleveurs en difficulté. Il est important également que les éleveurs restent acteurs dans la reproduction des chiens pour éviter que des sujets avec de mauvaises aptitudes à la protection (chien peureux par exemple) puissent se retrouver dans les troupeaux de brebis.



Conférence du 13 mai 2017 au cinéma le Cagire - Aspet 31

Les années qui viennent vont donc être consacrées à renforcer le réseau d'éleveurs de la Pastorale Pyrénéenne afin de garder une bonne génétique du Montagne des Pyrénées ; génétique qui est, par ailleurs, très appréciée hors massif, puisque des alpins, jurassiens, suisses, allemands... nous contactent régulièrement pour chercher des chiens issus du réseau de la Pastorale Pyrénéenne.

Compte rendu de conférence :

Les perspectives du chien de protection

Nous allons également tout mettre en œuvre pour que le suivi des chiens reste pris en charge dans son intégralité au niveau financier (comme c'est le cas actuellement au niveau du massif pyrénéen).

La Pastorale Pyrénéenne va également accentuer son action sur la formation auprès des éleveurs désireux d'acquérir des chiens de protection, mais aussi auprès des éleveurs qui souhaitent approfondir leurs connaissances et améliorer l'éducation de leurs chiens.

En ce qui concerne les bergers, il est important de renforcer leur formation sur le chien de protection car ils sont amenés à travailler sur des estives équipées de chiens, dont le nombre augmente régulièrement, sans que tous aient les connaissances nécessaires à l'utilisation de ces chiens.



Formation Chien de Protection avec visites d'exploitations (Haute Garonne et hautes Pyrénées)

La Pastorale Pyrénéenne souhaite donc travailler encore plus avec les bergers et les écoles qui les forment. Une meilleure formation des bergers sur le chien de protection devrait leur permettre de mieux gérer les problématiques des chiens en estive et les éventuels conflits qu'ils peuvent générer avec les autres utilisateurs de l'espace montagnard.

A ce jour le nombre de chiens suivis est en constante augmentation. Il est donc important que les éleveurs puissent, à terme, être autonomes vis-à-vis de l'éducation du chien tout en faisant appel à des réseaux comme la Pastorale Pyrénéenne pour être aidés dans la reproduction et bénéficier de conseils en cas de comportements inadaptés des chiens.

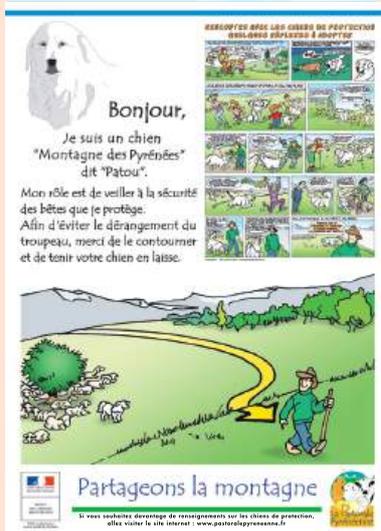
Au regard de tous ces éléments, la Pastorale pyrénéenne souhaite publier un ouvrage technique afin de valoriser l'ensemble du travail mené sur le chien de protection depuis 20 ans, pour que les expériences (positives ou négatives) profitent à l'ensemble des utilisateurs de chiens de protection.

NOTE AUX ELEVEURS

Dans le cadre de notre suivi des chiens de protection, chaque éleveur possédant un chien de protection suivi par la Pastorale Pyrénéenne se voit confié à titre gracieux un kit de panneaux pour communiquer sur la présence du Patou sur l'exploitation (mise en place à la charge de l'éleveur) et sur l'attitude à adopter vis-à-vis d'un chien de protection.

Pour les chiens qui partent sur les estives, la Pastorale Pyrénéenne, a la possibilité d'installer des panneaux sur celles-ci.

A titre d'information d'autres panneaux peuvent être commandés pour rajouter sur les exploitations suivies. Les tarifs sont les suivants :



Panneau 630 x 870mm
40€ frais de port inclus



Panneau 300 x 420 mm
15€ frais de port inclus



Panneau 200 x 130 mm
8€ frais de port inclus

Un site internet riche en informations :

www.pastoralepyreneenne.fr

Retrouvez sur notre site internet, toutes nos lettres dans la rubrique communication. Vous aurez alors accès à tous nos dossiers techniques, témoignages...

Vous pouvez aussi retrouver notre actualité sur :



www.facebook.com/pastoralepyreneenne.fr



94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens

☎ 05 61 89 28 50

ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

Mme Melle Mr

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Courriel :@.....

☎ :

Eleveur Apiculteur Berger Vacher

Autre Profession :

Autre utilisateur de la montagne

Première adhésion

Ré-adhésion

Cotisation individuelle : 20 €

Dons : 15€ 30€ 50€ 100€

Cotisation Association : 50 €

200 € 500€ Autre

Je souhaite m'impliquer dans la vie de l'association

En plus de la diffusion sur le site internet, je souhaite recevoir la lettre de la Pastorale par courrier

Pour toute adhésion ou don à notre association, merci de nous envoyer un chèque à l'ordre de la Pastorale Pyrénéenne accompagné de ce bulletin complété. Vous recevrez en retour un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de votre don/adhésion du montant de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.